

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **6 mai 2019**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

46-19**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item «Divers » et d'accepter le procès-verbal du 1^{er} avril 2019.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	812.85
Remise Provinciale	2 142.20
Administration	1 880.64
Conciergerie	359.56
Coordonnateur en loisir	1 808.12
Eau potable	786.35
Aqueduc	40.67
Égout	27.12
Eau usée	13.56
Inspecteur municipal	610.10
Voirie	799.91
RÉSEAU ROUTIER	
Enlèvement de la neige (5/6)	19 421.64
Déblocage fossé et ponceau dégel	695.59
Article quincaillerie, outillage, sel à glace	94.06
Essence, huile et diesel	663.45
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (4/12)	1 953.46
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	46.96

Papeterie et Fourniture de bureau	91.33
Frais publipostage	37.23
Colloque loisir intermunicipal inscription	137.97
Frais de déplacement mars - avril 2019	271.20
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	393.95
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	673.31
Téléphone (centre)	75.15
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.36
Téléphone (cellulaire)	33.92
Fond d'information du territoire	16.00
Contrat service photocopieur	489.29
Frais de postes (journal)	69.63
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	61.76
Frais de poste (achat timbres)	310.43
Quote-part 2019 piscine	949.00
Papeterie et fourniture de bureau	54.31
Mise à jour rôle d'évaluation	1 071.84
Analyse eau potable et eau usée	363.32
Article de nettoyage et cirage plancher	602.20
Réparation éclairage enseigne bureau	330.84
Support graphique site internet janvier à mars 2019	86.23
Frais repas colloque MAMH 8 avril	76.81
MRC Matapédia -services rendus sécurité civile volet 1	284.21
Rénovation centre municipal	247.13
Certification opérateur eau usée	115.00
Remboursement de taxes	618.80
Intérêts emprunt temporaire	1 999.12
ADMQ - cotisation 2019 No 36-19	532.33
URLS - adhésion 2019 No 42-19	100.00
APLM - adhésion 2019 No 43-19	100.00
Contribution développement local No 44-19	10 000.00
Don - Maria Fiola Hockey féminin No 35-19	100.00
Don -150e Sainte-Angèle-de-Mérici No 34-19	200.00
53 033.91	

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

47-19

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

48-19 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ pour le programme : Enrichissement musique de l'École secondaire de Sayabec

Maire

49-19 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ à Les Amirams de la Vallée.

Maire

50-19 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ au Centre matapédien d'études collégiales.

Maire

51-19 **DON**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ au Tournoi de golf Sébastien Caron pour les enfants défavorisés dans la Matapédia.

Maire

52-19 **FORMATION**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à payer les frais d'inscription, de repas et de déplacement pour la formation sur les ressources humaines le 27 mai à Matane.

Maire

53-19 **ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'état des revenus totalisant 708 020,69\$ et des dépenses totalisant 265 762,95\$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019.

Maire

54-19 **PERMIS D'INTERVENTION MTO**

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2019 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise Madame Nadine Beaulieu, secrétaire-trésorière à signer lesdits permis d'intervention.

Maire

55-19 **COTISATION VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de la cotisation pour l'année 2019 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, au montant de 63,00\$.

Maire

56-19 **ENSEIGNES MUNICIPALES**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Lettrage Allard pour la fabrication et l'installation de deux panneaux d'accueil sur le territoire de Saint-Moïse, au montant de 11 297,25 \$ plus taxes.

Maire

57-19 **OMH**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le versement pour l'année 2019, au montant de 5 702,00\$ à l'OMH de Saint-Moïse.

Maire

58-19 **TRAVAUX ENTRETIEN VÉLOROUTE**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise les employés de la Véloroute Desjardins de La Matapédia à exécuter des travaux d'entretien sur son parcours compris sur son territoire, soit :

1. la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte ou autres panneaux relatifs au cyclisme le long de la rue Principale et dans le futur parc intergénérationnel;

2. le traçage de symboles de vélo à la peinture blanche, pour indiquer la présence d'une voie cyclable le long de la rue Principale;
3. la pose puis l'enlèvement de balises en bordure de la rue Principale.

Maire

59-19

INSTALLATION INTERNET CENTRE SPORTIF

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Desro, au montant de 3 037,64 \$ pour la mise en place d'une infrastructure réseau pour relier le centre sportif au réseau informatique municipal et intégrer la couverture Wi-Fi et la téléphonie IP.

Maire

60-19

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Demande de transfert du contrat de collectes et transport des matières résiduelles à la société 9385-3117 Québec Inc.

Considérant qu'un contrat de collectes et transport des matières résiduelles est intervenu entre la municipalité et la société Concierge d'Amqui Inc.;

Considérant que Conciergerie d'Amqui Inc. vendra ses actifs concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, dont le contrat de collectes et transport des matières résiduelles conclue avec la municipalité, et ce, à la société 9377-8611 Québec Inc. dont les actionnaires seront Francis Lee et Louise Boulianne;

Considérant que, par la suite, la société 9385-3117 Québec Inc. achètera les actions détenues par Francis Lee et Louise Boulianne dans le capital-actions de la société 9377-8611 Québec Inc.;

Considérant que, l'actionnaire de 9385-3117 Québec Inc. est 9384-2458 Québec Inc Québec Inc.;

Considérant que, les sociétés 9385-3117 Québec Inc. et 9377-8611 Québec Inc. fusionneront pour ne plus former qu'une seule et même société et que la société issue de la fusion sera ultimement propriétaire des actifs et sera seul responsable de l'exécution du contrat de collectes et transport des matières résiduelles conclu avec la municipalité;

Considérant que l'actionnaire de la société issue de la fusion de 9385-3117 Québec Inc. et 9377-8611 Québec Inc. sera 9384-2458 Québec Inc.;

En conséquence, il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

Autorise le transfert du contrat de collectes et transport des matières résiduelles à la société 9377-8611 Québec Inc.

Autorise le transfert du contrat de collectes et transport des matières résiduelles à la société 9385-3117 Québec Inc. suite à la fusion de 9385-3117 Québec Inc. et 9377-8611 Québec Inc.

Autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents pouvant être nécessaires aux fins des présentes.

Maire

61-19

MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC

Contrat enlèvement de la neige

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse mandate le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la préparation des documents d'appel d'offres et la réalisation de l'appel d'offres, pour le contrat d'enlèvement de la neige 2019-2022.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h15.

Président

Secrétaire